



PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique à partir du siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 3 juin 2009 à 15 h 30.

Sont présents :

M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^{me} Christine Michaud, préposée au secrétariat et à l'administration

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Organisation administrative – Modification au Plan d'effectif

Résolution n° E-2009-51

De recommander au conseil d'accepter les ajustements au plan d'effectif de la CMQ selon l'organisation administrative jointe au mémoire du 21 mai 2009 émis par la direction générale (schéma 2), et plus spécifiquement :

- L'abolition du poste de coordonnateur aux communications et aux consultations et le transfert de ces responsabilités au secrétaire ;
- La création d'un poste d'adjoint à la direction générale, de niveau professionnel (classe 4) ;
- La mise en place d'un module géomatique et informatique.

De recommander également au conseil de désigner M. Benoît Massicotte pour agir à titre de secrétaire à compter du 1^{er} juillet 2009.

De recommander finalement au conseil de confier la trésorerie à la direction générale.

Référence : Mémoire du 21 mai 2009
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Les représentantes de la ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur la résolution E-2009-52 qui concerne seulement les municipalités de la Rive-Nord.

Mission technique de la Ville de Québec sur la biométhanisation

Résolution n° E-2009-52

De convenir avec la Ville de Québec de l'obtention du rapport de la mission technique pour la présentation à la commission Environnement de la CMQ.

Référence : Mémoire du 3 juin 2009
Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.



VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



SÉCRÉTAIRE PAR INTÉRIM